

Rapport annuel 2014

Protéger le climat. Promouvoir les PME.



L'année 2014 a été marquée par des extrêmes climatiques. Le troisième hiver le plus chaud depuis le début des mesures en 1864 a été suivi par un mois de juillet extrêmement pluvieux et l'été le moins ensoleillé depuis plus de 150 ans. La photo montre un glacier couvert d'une toile qui ne fait cependant que retarder la fonte. Le climat reste donc un sujet pour lequel il vaut la peine de s'engager.

Un soutien plus focalisé

L'année 2014 a apporté des changements dans l'activité de soutien de la Fondation Suisse pour le Climat, entre autres en raison du succès de la taxe CO₂.

Une décision positive pour le climat: la Confédération a introduit en 2008 la taxe d'incitation sur le CO₂ sur les combustibles fossiles. Six années plus tard, une nette tendance se détache: l'utilisation de combustibles fossiles a diminué en Suisse. Ces bonnes nouvelles sont aussi bénéfiques pour le climat. La baisse de la consommation de combustibles signifie cependant aussi moins de recettes de la taxe d'incitation CO₂ et ainsi moins d'argent alloué par nos sociétés partenaires à la Fondation Suisse pour le Climat.

En 2014, les moyens mis à notre disposition, que nous pouvons utiliser pour soutenir les mesures de protection du climat auprès des PME, ont diminué pour passer d'environ trois à deux millions de francs. Il a donc fallu adapter notre activité. Nous avons réduit le nombre et les thèmes des projets soutenus. Le raccordement au chauffage à distance ou le remplacement des systèmes d'éclairage ont notamment été retirés du programme de soutien, ainsi que les projets qui ne dépendent pas d'un subside de la Fondation Suisse pour le Climat. Une allocation plus ciblée des fonds constitue donc notre approche pour le futur. Nous souhaitons ainsi soutenir précisément les projets qui en ont le plus besoin et créer un effet multiplicateur grâce à une sélection large.

Un autre pilier très apprécié de notre action consiste à soutenir les PME qui ont conclu une « convention d'objectifs volontaire avec la Confédération visant l'amélioration de l'efficacité énergétique ». Suite à l'adjudication par l'OFEV/OFEN d'un deuxième mandat à Agence Cleantech Suisse (act), pour gérer ces conventions, le champ d'action s'est élargi. Il faut s'attendre à ce que de nombreuses nouvelles PME concluent de telles conventions et se fassent ainsi conseiller par l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEc) ou par act. Les sociétés paient une cotisation annuelle pour le conseil de ces agences, que la fondation rembourse jusqu'à 50%. Afin d'absorber la progression attendue de la demande de ces remboursements, nous avons limité notre soutien aux trois premières années.

En 2014, nous avons de nouveau soutenu de nombreux projets passionnants en matière d'innovation et d'efficacité énergétique, de la jeune et dynamique société Combagro dont le concept novateur de production de salades également en hiver bénéficie au climat au spécialiste du chauffage Liebi LNC AG qui développe un système de combustion par gazéification de granulés de bois, qui peut équiper les chauffages actuels au mazout (voir sur ce point les pages 4 et 5).

C'est avec plaisir que nous avons accueillis deux nouvelles sociétés partenaires avec ECA-Vaud (Etablissement cantonal d'assurance du canton de Vaud) et New Re, ainsi que le don généreux de la société Partners Group.

Avec l'adaptation de nos règles de soutien, nous sommes bien préparés pour l'année à venir. Tout au long de ce processus de changement, la Fondation Suisse pour le Climat a toujours bénéficié de la solidarité exemplaire de ses sociétés partenaires. Nous vous remercions pour votre engagement, votre soutien et votre collaboration au cours de l'année passée. Comme toujours: la protection du climat telle que nous la concevons profite au climat et renforce notre économie.



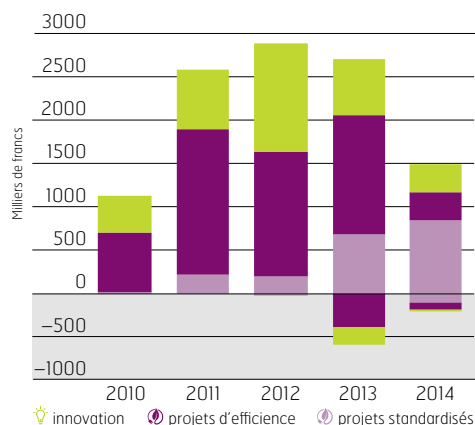
Gabriele Burn
Présidente du Conseil
de fondation



Vincent Eckert
Directeur exécutif

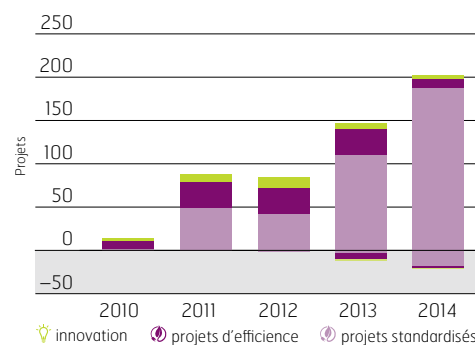
Projets soutenus en 2014

Soutien et amortissement de projets en milliers de francs



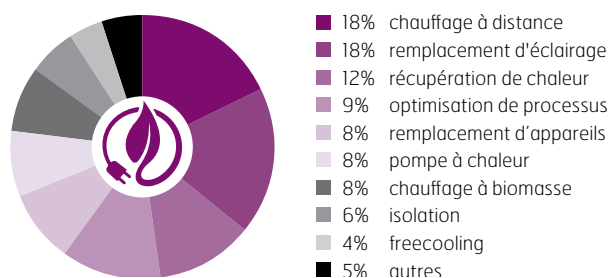
En 2014, la Fondation Suisse pour le Climat a soutenu au total 470 PME en Suisse et au Liechtenstein pour un montant de 2 mio CHF. Cette somme se compose de la promotion de projets (1,5 mio CHF) ainsi que du soutien aux conventions d'objectifs volontaires visant l'amélioration de l'efficacité énergétique (480 000 CHF). La somme des subsides, moins élevée que les années précédentes, reflète les mesures mises en place pour limiter notre champ de soutien. De plus, nous avons reçu moins de projets d'innovation intéressants.

Soutien et amortissement de projets selon les demandes



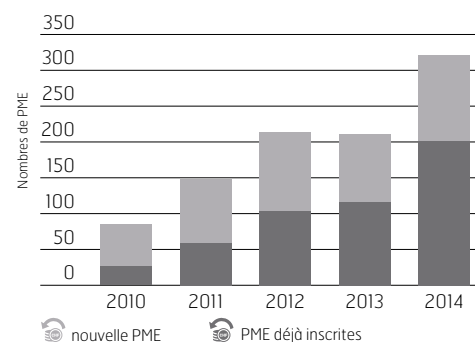
En 2014, le nombre de projets soutenus a progressé de 37 % par rapport à 2013, pour s'établir à 202. Il comprend 4 projets d'innovation et 198 projets d'efficacité énergétique. L'augmentation de 69 % des projets d'efficacité énergétique standardisés confirme l'efficacité de ce programme. En 2014, des provisions à hauteur de 290 000 CHF constituées entre 2009 et 2013 ont été dissoutes. Il s'agit d'un projet d'innovation et de 20 projets d'efficacité qui ont été annulés ou dont les droits au soutien sont devenus caduques.

Mesures d'efficacité énergétique par catégorie



Il ressort de cette vue d'ensemble des subsides accordés en 2014 pour des projets d'efficacité énergétique au sein de PME que la plupart des soutiens concernent les domaines du chauffage à distance, de l'éclairage, de l'optimisation de l'exploitation, ainsi que l'utilisation de rejets thermiques. Dans le même temps, les sociétés exemptées de la taxe CO₂ ont été exclues des subsides, réduisant ainsi le nombre d'optimisations de l'exploitation soutenues.

Soutien de conventions d'objectifs volontaires pour l'efficacité énergétique



La Fondation Suisse pour le Climat prend en charge jusqu'à 50 % de la cotisation annuelle à AEneC ou à act (depuis cette année) pour les PME qui concluent une convention d'objectifs volontaire avec l'une de ces agences. L'introduction de l'article sur les gros consommateurs dans certains cantons a fortement contribué à la hausse de plus de 50 % du nombre de PME soutenues. Ce résultat n'est cependant pas définitif, car les PME peuvent déposer leur demande jusqu'en mars de l'année suivante.

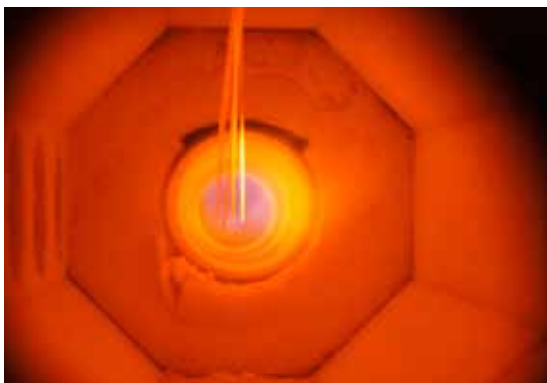
Projets d'innovation

Le potentiel des projets d'innovation peut être énorme lorsque les produits qui en découlent sont mis sur le marché en grande quantité. La modification d'un équipement de chauffage au mazout par l'installation d'un nouveau brûleur à gazéification de granulés bois développé par Liebi LNC AG est un exemple de projet innovant que nous soutenons.



COMBAGRO : DES SALADES PROVENANT DE SERRES EFFICIENTES

La société Combagro développe une production de salade efficace et responsable par l'utilisation de technologies innovantes, dont un éclairage LED spécifique. Elle construit des serres dans lesquelles les salades sont produites sans pesticides et avec un besoin en eau réduit au centième, puis cueillies et emballées dans des installations adjacentes. La fondation soutien la partie du projet qui concerne l'illumination efficace avec des LED à hauteur de 30 000 CHF.



LIEBI LNC AG : DES GRANULÉS À LA PLACE DU MAZOUT

Le nouveau brûleur à gazéification de granulés de Liebi LNC AG produit de la chaleur à partir du gaz issu de la combustion du bois. Les avantages : moins d'émissions polluantes et la possibilité d'adapter simplement les chaudières à mazout existantes de maisons individuelles et jumelées. Si 10 % des chauffages à mazout étaient équipés de la sorte en Suisse, on pourrait réaliser une économie de 250 000 t de CO₂ fossile par an ! La Fondation Suisse pour le Climat soutient le prototype et la présérie à hauteur de 100 000 CHF.



EPTES SARL : DU VIN AU BIODIÉSEL

A Vevey, la société de technologie de laboratoire et de gestion des déchets EPTES Sarl développe une méthode de valorisation des résidus viticoles en biodiesel. Il doit en résulter un équipement économique et facile d'utilisation pour les exploitations viticoles qui produiront leur propre biocarburant. Avec la valorisation de 30 % des déchets viticoles, il serait possible d'éviter 1 500 à 4 500 t d'émissions de CO₂ par an en Suisse. La Fondation Suisse pour le Climat contribue à hauteur de 115 000 CHF à la recherche, au prototype et aux essais sur le terrain.

Projets d'efficacité énergétique

En 2014, nous avons soutenu 198 projets d'efficacité énergétique. Selon les sociétés, des économies d'énergie significatives peuvent être réalisées avec des moyens relativement modestes, comme le montrent les trois exemples suivants.



G. BOPP UND CO. AG : UNE GESTION INTELLIGENTE DE LA CHALEUR ET DU FROID

La société G. BOPP + Co. AG est l'un des premiers fabricants de toiles métalliques au niveau mondial. La production requiert un atelier climatisé. Grâce à une nouvelle régulation, il est possible d'arrêter le réfrigérateur et d'utiliser l'air extérieur par temps frais. De plus, les rejets thermiques de la production sont désormais utilisés pour chauffer les locaux.

Economie annuelle: 125 t de CO₂ et 214 MWh d'électricité

Achèvement du projet: septembre 2014

Contribution de la Fondation Suisse pour le Climat: 51 000 CHF



PLASTON AG : DE NOUVELLES MACHINES À INJECTER LES MATIÈRES PLASTIQUES

La société Plaston AG produit des emballages et des coffrages plastiques. En 2014, la société a remplacé deux machines à injecter par de nouveaux équipements particulièrement efficaces. Grâce à un nouveau mécanisme d'entraînement, les machines ne tournent qu'en fonction du besoin. Elles utilisent moins d'énergie, génèrent moins de rejets et font moins de bruit.

Economie annuelle: 370 MWh d'électricité

Achèvement du projet: décembre 2014

Contribution de la Fondation Suisse pour le Climat: 37 000 CHF



GEISSMANN PAPIER AG: UN ENSEMBLE DE MESURES

La société argovienne Geissmann Papier AG met en place toute une série de mesures favorables au climat. Les locaux de l'entreprise sont optimisés avec le remplacement de fenêtres, d'aérations et d'éclairages et l'isolation des conduites. De plus, les rejets thermiques des machines de production renouvelées ou remplacées seront réutilisés.

Economie annuelle: 12 t de CO₂ et 69 MWh d'électricité

Achèvement du projet: 2016

Contribution de la Fondation Suisse pour le Climat: 10 000 CHF

Bilan et compte d'exploitation 2014

	CHF		
Bilan	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2014
Total de l'actif	6 640 948	4 900 237	4 232 084
Fonds de roulement	5 640 948	4 900 237	3 482 084
Biens investis	1 000 000	0	750 000
Total du passif	6 640 948	4 900 237	4 232 084
Capitaux étrangers à court terme	3 871 314	3 923 779	3 129 348
Compte de régularisation passif	9 500	76 167	112 001
Provisions pour subsides accordés (projets standardisés)	3 861 814	3 197 133	2 489 590
Provisions pour subsides accordés (projets non standardisés)	0	650 479	527 757
Capital de l'organisation	2 769 634	976 458	1 102 736
Capital versé	110 000	110 000	110 000
Fonds libres (pour futures subsides)	2 659 634	266 458	392 736
Capital lié (provision pour dissolution de fondation)		600 000	600 000
Résultat annuel	0	0	0

Compte d'exploitation – du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	2012	2013	2014
Produits	2 093 953	1 454 119	2 296 045
Dons des entreprises partenaires	2 093 953	861 852	1 971 646
Autres dons			30 000
Produits extraordinaires – renonciation au soutien de projets		578 420	140 500
Produits extraordinaires – renonciation au soutien de projets standardisés		13 847	153 899
Charges	-3 245 682	-3 266 331	-2 180 134
Charges liées aux prestations	-3 119 114	-3 010 212	-1 956 574
Soutien de projets (dons)	-2 649 920	-2 035 500	-643 020
Soutien de projets standardisés (dons)	-226 366	-667 195	-832 084
Subsides modèle PME (dons)	-242 829	-307 517	-481 470
Charges administratives	-126 568	-256 120	-223 560
Résultat intermédiaire	-1151 729	-1812 212	115 911
Résultat financier	32 914	19 036	10 367
Résultat annuel 1	-1118 815	-1793 176	126 278
dont allocation au fonds libre pour subsides futurs	-1118 815	-1793 176	126 278
Résultat annuel 2 (excédent/déficit après allocations)	0	0	0

Tableau des flux de fonds	2013	2014
Total des flux de fonds issus des activités opérationnelles	-1 482 623	-674 336
Résultat annuel avant résultat du fonds	-1 812 212	115 870
Diminution / augmentation des créances	277 125	4 225
Diminution / augmentation des passifs de régularisation	66 667	35 834
Diminution / augmentation des provisions pour projets	-14 203	-830 265
Total des flux de fonds issus des activités d'investissement	1 000 000	-750 000
Total des flux de fonds issus des activités de financement	19 036	10 408
Total de la variation des liquidités	-463 587	-1 413 928
Liquidités au 1^{er} janvier	5 354 068	4 890 482
Liquidités au 31 décembre	4 890 482	3 476 554
Total de la variation des liquidités	-463 586	-1 413 928

La présentation des comptes est conforme au Code des obligations, aux lois en vigueur et aux statuts. La révision a été effectuée par OBT AG selon la norme suisse relative au contrôle restreint. Les comptes annuels complets et le rapport de l'organe de révision peuvent être consultés à tout moment au secrétariat.

La Fondation Suisse pour le Climat est financée par les dons des entreprises partenaires. Les dons sont effectués au moyen des restitutions nettes de la taxe CO₂ sur les combustibles revenant à ces entreprises.

Les membres du Conseil de fondation et du Conseil consultatif travaillent à titre bénévole. Le soutien non financier des entreprises partenaires, notamment les travaux de relecture ou d'impression et la mise à disposition du directeur de la fondation par Swiss Re ne sont pas comptabilisés.

Fondation Suisse pour le Climat: les organes

La Fondation Suisse pour le Climat a été fondée en 2008 en tant que fondation indépendante d'utilité publique. Elle est placée sous la surveillance de la Confédération.

Le Conseil de fondation (état au 31.12.2014)

Le Conseil de fondation et la direction opérationnelle sont responsables de la conduite de l'organisation. Le Conseil de fondation est l'organe décisionnel pour les demandes de subsides et toutes les autres questions.

Présidente	Gabriele Burn, Raiffeisen Suisse
Vice-président	Marc Schmidli, PricewaterhouseCoopers
Membres	Christoph Butz, Pictet & Cie Olivier Dessauges, Vaudoise Assurances Sabine Döbeli, Banque Vontobel SA
Déléguée du Conseil consultatif	Ursula Finsterwald, LGT Financial Services AG Rolf Krummenacher, Compagnie Suisse de Réassurances SA Martin Kaleja, Allianz Suisse Jan Poser, Bank J. Safra Sarasin AG Regula Schenkel, AXA Winterthur

Le Conseil consultatif (état au 31.12.2014)

Au sein du Conseil consultatif de la Fondation Suisse pour le Climat, des représentants des entreprises partenaires examinent les demandes de subside en première instance. La direction opérationnelle soumet pour approbation les demandes vérifiées et assorties d'une recommandation au Conseil de fondation.

Présidente du Conseil facultatif	Ursula Finsterwald, LGT Financial Services AG
Membres	Christophe Bergère, Pictet & Cie Sven Braden, LIFE Klimastiftung Liechtenstein Sara Brunschweiler, Banque Vontobel SA Ladina Caduff, Raiffeisen Suisse Carlo Casty, PartnerRe Anna-Valentina Cenariu, Bank J. Safra Sarasin SA Jonas Dennler, SAP (Suisse) SA Vincent Eckert, Swiss Reinsurance Company Ltd Dorothea Essig, XL Assurances Suisse SA Thomas Grädel, Banque Alternative Suisse SA Benjamin Huber, AXA Winterthur Marc Capeder, Allianz Suisse Silvia Kauer, Man Investments S.A. Marit Kruthoff, Swisscanto Asset Management SA Markus Langenegger, PricewaterhouseCoopers Giovanni Pelloni, Sanitas Assurance Maladie Michael Rossi, SCOR Services Switzerland SA Sebastian Tomczyk, Raiffeisen Suisse Mirjam Zweifel, Banque cantonale de Glaris

Les membres des deux conseils travaillent tous à titre bénévole.

Direction opérationnelle	Vincent Eckert, directeur exécutif, Compagnie Suisse de Réassurances SA
Organe de révision	OBT AG Zurich, Hardturmstrasse 120, 8005 Zurich

**Promouvoir
les PME. Protéger
le climat.
Un avenir meilleur.
Pour nous tous.**

Impressum

Rédaction

Sandra Huber, Fondation Suisse pour le Climat
Denise Schmid Communications, Zurich

Graphique

Andreas Preis, Swiss Re
Swiss Re Corporate Real Estate & Logistics/
Media Production, Zürich

Photo

Thinkstock by Getty Images (couverture)

Fondation Suisse pour le Climat
Case postale 2832
8022 Zurich
info@klimastiftung.ch
www.klimastiftung.ch

Les entreprises partenaires de la Fondation Suisse pour le Climat

